



Ozoir-la-Ferrière, le 4 septembre 2017

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Florence DELAMONTAGNE
Documentaliste

Aux parents d'élèves de 6^{ème} et 5^{ème}

CIRCULAIRE N° 2017-18-008

Chers Parents,

Les manuels scolaires ont été distribués à tous les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée par le professeur principal. Nous vous demandons de veiller à ce qu'ils soient recouverts d'un film plastique transparent non adhésif et manipulés avec soin.

Nous vous remercions de vérifier l'état des manuels et, si vous souhaitez modifier l'état déclaré sur la fiche, de le faire viser par le Professeur Principal dès les premiers jours de l'année scolaire. Toute modification ou perte de cette fiche en cours d'année entraînera un litige.

Suite à la nouvelle loi SAPIN 2, nous vous informons que la caution des manuels de 100 € par élève sera prélevée sur la facture du 1^{er} trimestre, et restituée en fin de 5^{ème} ou lors du départ de l'élève pour un autre établissement.

Dans un esprit de service et d'éducation, nous vous prions de croire, Chers Parents, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST

Florence DELAMONTAGNE
Documentaliste



web